

# Chalette

## Vacances d'été : personne n'est oublié !

Avec un pouvoir d'achat en berne, de nombreux chalettois passeront leurs vacances à Chalette. Avec la Médiathèque, la Ludothèque, la Maison de la Nature et de l'Eau, la base de loisirs du Lac, les sentiers de randonnée, la forêt, les familles profiteront d'espaces de liberté, de découvertes et de partage. Avec nos centres de loisirs, le club ado ou les animations dans nos quartiers, les enfants pourront se retrouver et se divertir, sans oublier la célébration du 14 juillet, avec un grand feu d'artifice. Comme chaque année, le personnel municipal sera mobilisé pour que chaque Chalettois vive bien cet été. Ces initiatives sont l'expression de la volonté municipale dont la réalisation repose sur un personnel dévoué qui fait honneur à la fonction publique et que le gouvernement souhaite réduire. Une raison de plus pour se mobiliser dès la rentrée de septembre.

Bonnes vacances à tous.

Le Conseiller Général Maire  
Franck Demaumont

Place

Journal municipal/N°102  
>29 JUIN 2009

Commune



## SOMMAIRE

- TEOM, pourquoi c'est non ! (page 5)
- Résultats élections européennes (page 7)
- Les journées commerciales (page 5)

— Vive les vacances à Chalette (page 2 & 3)



# Vive les vacances à Chalette !

**De nombreux loisirs et activités sont proposés à Chalette pour les mois de juillet et août. Détente et plaisir garantis pour des vacances ensoleillées...**

## La base de loisirs du lac :

Poumon vert et bleu de la commune, le parc de loisirs offre un cadre idéal pour la promenade, les pauses pique-nique, la détente, l'observation de la nature et les distractions. C'est le lieu incontournable des pêcheurs qui, installés sur les berges, traquent gardons, ablettes, perches, brochets, carpes et sandres.

Ce plan d'eau, d'une superficie de 22 hectares, est un espace naturel de qualité qui comporte de nombreux équipements comme le théâtre de verdure, l'aire de jeux pour le plus grand bonheur des enfants, un parcours de santé ou encore **la baignade qui sera ouverte du 27/06 au 30/08 inclus, du lundi au vendredi de 13h30 à 19h30 et les week-ends de 12h à 19h30**. À noter qu'en cas de mauvais temps, les horaires de surveillance pourront être écourtés.

Ainsi, cet été, n'hésitez pas à venir vous faire dorer au soleil sur le sable fin ou bien vous rafraîchir et piquer une tête dans le lac. Par ailleurs, grâce à l'école de voile, petits et grands pourront s'initier aux activités nautiques avec des stages découvertes à la semaine, au mois et à la journée de catamaran, canoë, ou encore de pétanque. Renseignements et réservations au 02.38.85.92.95. Enfin, le restaurant « *Sur le lac* » avec sa terrasse panoramique offrira la possibilité aux flâneurs de se restaurer et de se désaltérer.

## Le bateau "ville de Chalette" :

Embarquez à bord du « ville de Chalette » pour une croisière inoubliable sur les canaux de Briare et du Loing :

- **le samedi 25 juillet** : ne manquez pas la magie de la pyrotechnie avec le superbe feu d'artifice tiré à Rogny-les-sept écluses

- **le mercredi 29 juillet** : la magie sera toujours à l'honneur avec une croisière spectacle et un goûter au Martin-pêcheur.
- **Le samedi 15 août** : savourez la croisière gourmande vers Montcresson, avec un repas servi à bord. Pour tout renseignement et les réservations, contacter la Maison de la Nature et de l'Eau au 02.38.98.65.36.

## La Maison de la Nature et de l'Eau :

La Maison de la Nature et de l'Eau est un lieu de sensibilisation à l'environnement. Elle offre un espace de scénographie qui aborde quatre thèmes :

- la découverte du patrimoine historique et hydraulique
- les oiseaux migrateurs et le lac de Chalette
- Les habitants des arbres morts
- Le sol avec la géologie dans le Gâtinais, les animaux sous la terre et dans les mares

**Cet été plusieurs animations sont proposées :**

- Chant d'oiseau avec M. Chandelier
- Un voyage au cœur de la réserve naturelle du Grand Rozeau et de ses alentours. François Peintre, spécialiste local, initiera le public à l'observation et à la reconnaissance des différentes espèces animales avec une sensibilisation à leur mode de vie (voir dates p.08 / Bouche à oreille)
- Une exposition sur Hutchinson durant tout l'été
- À la fin du mois d'août, grand rallye vélo sur la découverte du patrimoine hydraulique
- Journées du patrimoine les 19 et 20 septembre

**Horaires d'été : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et les samedis et dimanches de 14h à 17h.**

## La ludothèque :



Des jeux à gogo ! En famille ou entre amis, venez vous divertir à la ludothèque qui offre un éventail de jeux de société et des jouets pour les plus petits. **Samedi 4 juillet, la ludothèque organise un grand pique-nique de 11h à 18h.**

**Horaires d'été : les lundis, les mercredis et les vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h, et les mardis et jeudis de 16h à 18h. Fermeture le lundi 13 juillet et du 20 au 24 juillet, ainsi que tout le mois d'août.**

## La médiathèque :

Les vacances, c'est aussi la culture. La médiathèque vous offrira un panel de lectures, dans une atmosphère de plénitude et de calme. De plus, dans le cadre du festival « *ma ville est un monde* », l'exposition de photographies « *un monde à visage humain* », réalisée par Catherine et Bernard Desjeux, sera présente à la médiathèque jusqu'au 15 juillet. En associant des portraits photographiés dans différents pays, cette exposition veut susciter une réflexion sur la photographie et le regard qu'elle porte sur le monde.

**Horaires d'été : les mardis, jeudis, vendredis de 14h à 18h, les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture du 1<sup>er</sup> au 17 août. Pour plus d'informations, contacter la médiathèque au 02.38.07.24.92.**

## La piscine :

Enfin, les vacanciers pourront jouir de la piscine municipale, qui sera ouverte **du mardi au vendredi de 12h à 13h et de 14h30 à 19h, le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h. Fermeture du 8 août au 1<sup>er</sup> septembre.**

Déborah Creff



## Un accès aux loisirs et aux vacances pour tous les jeunes

**L'espace loisirs et le club ado offriront cet été aux jeunes et à leurs familles un panel d'activités afin de passer d'agréables vacances. De nombreuses activités, organisées par une équipe d'animateurs dynamiques et confirmés, seront ainsi proposées à travers les différents quartiers de la ville. L'objectif étant de tisser du lien social entre les Chalettois et de favoriser le « vivre ensemble ».**

### ■ L'espace loisirs :

L'espace loisirs se tiendra dans le quartier du Château-Blanc, du 6 au 24 juillet inclus. Il s'agit de la 3<sup>ème</sup> édition du dispositif « *enfants, parents, institutions ensemble* ». Cet espace de détente sera ouvert à tous de 16h30 à 19h30. Diverses animations seront proposées telles que de la vidéo, des jeux de société, de la danse hip hop, des activités manuelles, des chants... Le thème de la première semaine portera sur les 1001 nuits, la seconde sera consacrée à la culture urbaine et la dernière sur les jeux sous toutes leurs formes. Par ailleurs, des temps de dialogues autour de la vie quotidienne se-

ront organisés. Le but est de permettre à chacun de passer un moment de détente et d'échanges emplis de convivialité.

De plus, des concerts de musiques du monde seront programmés les 10, 18 et 24 juillet. Lors de ces temps musicaux, le public sera accueilli de 19h30 à 22h30.

### ■ Le club ado :

Le club ado qui s'adresse aux jeunes entre 11 et 15 ans sera ouvert du 6 au 31 juillet et du 3 au 14 août, de 9h à 17h30, à la maison des associations. Divers ateliers seront proposés le matin tels que de la remise en forme, du chant, de l'art plastique, de la cuisine « *autour du monde* »... Des sor-



ties golf, accro-branche, bateau, VTT, à la base de loisirs de Buthiers, au château de Sully-sur-Loire seront aussi organisées. Par ailleurs, les après-midis, des animations, ouvertes à tous, se tiendront à la base de loisirs de Chalette (nage avec palme, canoë, beach-volley, foot, rugby, tennis, fabrication de bijoux, poterie).

Il sera également possible aux jeunes de s'inscrire à des séjours :

- Équitation en Sologne du 12 au 17/07
- Rugby du 20 au 24/07 dans le sud ouest
- Raid-aventure à Gérardmer du 17 au 21/08

Ces séjours permettront aux adolescents de goûter aux joies des vacances, de découvrir de nouveaux horizons, d'apprendre la vie en collectivité, de devenir autonomes et de s'initier à des activités multiples.

**Les inscriptions au club ado se font du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au service jeunesse, situé au 15 rue Gambetta à Chalette.**

**Contact SMJ :**

tél. : 02.38.89.12.00

mail : [smj.chalette@tele2.fr](mailto:smj.chalette@tele2.fr)

*Déborah Creff*

## SORTIES FAMILIALES AVEC LE CCAS

Comme chaque année le C.C.A.S propose aux familles des sorties estivales. La première, destinée aux bénéficiaires de la C.M.U se déroulera le 8 juillet et aura pour destination Disneyland. Attention cette sortie est complète. La seconde toujours pour les bénéficiaires de la CMU est une sortie pour NIGLOLAND. Il reste encore quelques places pour cette sortie.

N'hésitez pas à contacter le C.C.A.S.

À noter que le 8 juin dernier, une sortie femmes, qui a remporté un grand succès, s'est déroulée à Briare : découverte culturelle, touristique et convivialité étaient au programme.



## Bientôt l'heure de la sortie !

*Avec les mois de mai et de juin voici venu le temps des rencontres chantantes, des kermesses et des fêtes de fin d'année. Pour les enfants et les enseignants cette période sonne l'heure de la sortie, celle des vacances toutes proches. C'est aussi pour certains enseignants, comme Mme Chaumeron, directrice du groupe scolaire du Lancy, l'avènement d'une fin de carrière, d'une vie professionnelle bien remplie, quelque peu singulière (voir article ci-dessous) et le début d'une autre. Quelques clichés de ces moments forts.*

Mme Chaumeron après une carrière professionnelle à la CIT ALCATEL (pendant 17 ans) a passé le concours de l'École Normale en 1989 et a exercé pendant 20 ans dans l'enseignement, dont 19 à Chalette où elle a terminé sa carrière en tant que Directrice de l'École primaire du Lancy (poste qu'elle occupait depuis le décès de Claude Blin en 2003). Jeudi 11 juin Franck Demaumont, maire et Bernard Patureau lui ont remis la médaille de la ville et quelques cadeaux pour la remercier du travail accompli auprès des dizaines d'enfants chalettois et lui souhaiter une bonne et longue retraite active.



## Rencontres chantantes et fêtes de fin d'année



### AU HANGAR :

*Les rencontres chantantes ont réuni toutes les classes de Chalette. Un moment privilégié pour présenter le travail musical de toute une année, réalisé avec des musiciens professionnels.*



### À COSSON :

*Les petits ont présenté quelques danses et chants avant de se régaler avec les gâteaux réalisés par les mamans.*



### À VÉSINES :

*Remise des prix aux enfants de CM2 par B. Patureau, Adjoint au scolaire. Les CP ont également reçu un livre.*

*Les danses étaient aussi au rendez-vous.*



### À LA MATERNELLE PERRET :

*Malgré un temps nuageux, les enfants se sont appliqués pour présenter à leurs parents des danses du folklore français.*

## Du 1<sup>er</sup> au 4 octobre, 1<sup>ères</sup> journées commerciales

Une réunion avec les commerçants s'est tenue le mardi 26 mai au Hangar de Chalette, en présence de plusieurs élus de la ville. Ce rendez-vous a été organisé afin d'élaborer les journées commerciales qui auront lieu en octobre prochain.

Développer et assurer la promotion du petit commerce et de la moyenne distribution. C'est l'objectif que s'est fixée la municipalité de Chalette en proposant aux commerçants d'organiser **des journées commerciales du 1<sup>er</sup> au 4 octobre**, à travers les six secteurs de la commune : le Bourg, le Lancy, Vésines, la Pontonnerie, Kennedy Château-Blanc et Saint-Gobain. Une occasion idéale pour les commerçants de se faire connaître et de mettre en avant leur dynamisme. La foire aux propositions a été lancée : « *Toutes les idées sont les bienvenues !* » s'est exclamé avec enthousiasme le premier magistrat de la ville, Franck Demaumont. Pour l'élaboration de ces journées festives, tous les services municipaux seront mis à la disposition des artisans-commerçants.



### Les animations :

Côté animation musicale, Radio Chalette sera au rendez-vous.

Par ailleurs, une tombola sera proposée avec des paniers garnis et des gros lots à gagner. Ces journées s'achèveront dans la joie et la bonne humeur **le dimanche 4 octobre** par le marché du terroir dans le Bourg avec la prestation du groupe folklorique Ronda Tipica et par une **grande brocante à Vésines** avec un spectacle des « *Croqueurs de pavés* ». La municipalité espère que ces animations se renouvelleront et qu'elles donneront lieu à d'autres opérations de communication, qui pourront être financées jusqu'à 50% par le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)

Déborah Creff

## TEOM : Pourquoi c'est non !

**La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est à la une de l'actualité !**

En effet, le président de l'AME envisage très vite sa création. L'Agglomération se trouve prise en tenaille entre une faible progression des recettes notamment de la taxe professionnelle (entreprises qui disparaissent, bouclier fiscal mis en place par le gouvernement ou encore disparition annoncée de la TP dès 2010) et des dépenses qui flambent et vont continuer à flamber ! Avant de mettre en place cette taxe, il faut préparer psychologiquement les habitants car ce sont eux qu'ils veulent faire payer au final et pas les entreprises. D'où des discours, des articles sur le coût du ramassage des ordures et les habitants de l'Agglomération qui ne paient soi-disant rien ! Il n'est donc pas juste de dire que le ramassage

des ordures ménagères est uniquement à la charge des entreprises, il est pour l'essentiel supporté par la taxe d'habitation et le foncier bâti, et les ménages sont déjà très largement mis à contribution. Voter cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, évoqué ici ou là, reviendrait à la faire payer deux fois ! Relation de cause à effet : l'incidence financière, va se faire sentir sur les ménages, car si la taxe est créée, la somme à payer serait en moyenne de 150 euros par an et par foyer fiscal (propriétaires de logements et de pavillons et de locaux professionnels, mais aussi locataires de bailleurs sociaux et privés). C'est donc à l'arrivée, une hausse de la pression fiscale des ménages. Sachant que le SMIRTOM ne va pas réaliser d'investissements ou mettre en place des services nouveaux, comment peut-on justifier ce besoin de finance-

ment ? Pour Franck Demaumont, l'objectif est donc tout autre : « *l'agglomération pour affronter ses difficultés financières cherche de l'argent sur le dos des contribuables, afin de combler sa gestion calamiteuse ! c'est inacceptable !* ». Le maire, a donc fait part, lors du dernier conseil d'Agglomération, de la totale opposition des élus de Chalette à ce nouvel impôt. « *C'est injuste de faire payer aux plus modestes les cadeaux fiscaux distribués aux plus fortunés.* ». Il faut se mobiliser pour dire non à la TEOM, c'est le sens de la pétition lancée le 8 juin dernier par la ville. Franck Demaumont souhaite mettre cette question en débat au sein même de l'Agglomération, mais aussi avec les populations concernées. **Dans ce cadre, une réunion publique va être organisée sur ce thème dès la rentrée.**

W. Le Bellec

## Pétition contre le projet d'un nouvel impôt\* :

la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, proposé par le Président de la Communauté de l'Agglomération Montargoise, je soutiens l'actions du Maire de Chalette :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

\* Pétition à retourner au cabinet du maire en Mairie de Chalette sur Loing

Signature :

# Trophées du sport

**Vendredi 5 juin s'est déroulée la traditionnelle remise des récompenses aux sportifs chalettois. Ce fut l'occasion pour la municipalité d'honorer les sportifs et les entraîneurs, les bénévoles et les éducateurs, sans qui les clubs n'existeraient pas. Quelques clichés de cette soirée conviviale qui s'est déroulée au Hangar.**



▶ Ces 11<sup>e</sup> trophées, ont été pour Olivier Vignon, directeur des sports, un moment émouvant, puisque ceux-ci signaient son départ pour une autre ville et d'autres fonctions. Olivier Vignon a été à l'initiative de cette manifestation qui d'année en année a remporté un succès grandissant. Ainsi les trophées 2010 se dérouleront sans doute sous une autre forme... Dans l'immédiat chacun a pu lui témoigner sa sympathie et lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

▶ Une démonstration de boxe réalisée par le boxing Club de Villemandeur.



▶ L'école de foot de Chalette a reçu le label prestige, décerné par le district de foot du Loiret.



▶ Les bénévoles des clubs récompensés par la Ville

## "Air Gâtinais" a repris son envol

**Les beaux jours revenus, l'association « Air Gâtinais » retourne dans les airs.**

Air Gâtinais c'est une montgolfière et une section para-moteur. L'assemblée générale qui s'est tenue il y a quelques mois a été l'occasion pour l'association de faire le bilan de la saison passée. Pour la section montgolfière et malgré un début de saison mitigé lié aux mauvaises conditions météorologiques, le bilan s'est avéré plutôt positif puisque 104 baptêmes ont été réalisés ce qui représentent 37 vols.

Ces vols ont été conduits par deux pilotes chevronnés, Pascal Garcia qui monte dans le ciel depuis 14 ans et Jean Paul Piget lui depuis 10 ans et qui « s'envoie aussi en l'air » en para-moteur. La réunion de ballons du Gâtinais de la fin août 2008 fut une réussite avec 3 vols enregistrés et la présence de 7 montgolfières. Cette manifestation sera donc reconduite cette année. La section para-moteur quant à elle continue son développement et vient d'accueillir un nouveau pilote, ce qui porte à 6 le nombre de pilotes brevetés. Le site internet, lui, connaît une fréquentation croissante avec plus de 45000 pages consultées en 2008. Une nouvelle section de photos aériennes va être mise en place au cours de cette année.

Enfin, plusieurs partenariats avec des acteurs locaux du tourisme sont en pourparlers.

Des sorties avec des clubs voisins sont prévues cette année, à Etampes par exemple. Cette année, l'association aimerait changer sa nacelle qui commence à vieillir mais qui représente un investissement très onéreux et souhaite bien sûr effectuer encore de très nombreux vols.

Développer les photos aériennes est aussi l'un des souhaits de l'association.

**Et pour plus de renseignements, vous pouvez aller sur internet à l'adresse <http://air.gatinais.free.fr/> ou appeler le 02.38.98.76.80 ou le 02 38 89 30 86.**

Patrice Avezard



## À travers la ville

# Modélisme naval

Le 7 juin, le club «Modélisme Naval du Gâtinais» a fêté ses 15 ans.

À cette occasion il avait donné rendez vous au public au lac de Chalette pour une grande première avec l'inauguration et la mise à l'eau de la maquette du porte avion américain le Nimitz, porte avion nucléaire le plus grand du monde avec 330 mètres de long. La maquette, faisant près de 5 mètres de long, pèse environ 200 kilos.

C'est la ville de Chalette qui est allée le chercher dans un musée au pays Basque qui a fermé ses portes. Le club l'a ensuite rendu naviguant. Durant l'après midi le public a pu assister à une reconstitution du

débarquement en Normandie, qui fêtait cette année son 65<sup>ème</sup> anniversaire, elle fut réalisée par le club de Boulogne Billancourt. De nombreux autres clubs étaient présents pour à peu près une centaine de maquettes de bateaux. Ce 15<sup>e</sup> anniversaire du Modélisme Naval du Gâtinais, fût également l'occasion pour le maire de Chalette Franck Demaumont, de remettre la médaille de la ville au président du club, M. Claude Lesseur.

P. Avezard



# Randonnée chalettoise



Les lauréats de la randonnée chalettoise au moment de la remise des récompenses, le 21 juin dernier.

## Élections Européennes du 07 juin 2009

# RÉCAPITULATIF DES SUFFRAGES

Bureau de Vote	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMÉS	P.S		M.P.A.		F.N.		MODEM		UMP		Le Parti De La France		Debout La Republique		MPF / CPNT		Europe Ecologie		Front De Gauche		Lutte Ouvriere		Alliance Ecologiste Indépendante	
					voix	%	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%
BV.1	722	224	11	213	35	16,43%	9	4,23%	18	8,45%	3	1,41%	41	19,25%	6	2,82%	4	1,88%	12	5,63%	19	8,92%	54	25,35%	6	2,82%	6	2,82%
BV.2	592	243	11	232	33	14,22%	16	6,90%	12	5,17%	21	9,05%	36	15,52%	4	1,72%	11	4,74%	11	4,74%	29	12,50%	47	20,26%	2	0,86%	10	4,31%
BV.3	738	291	8	283	35	12,37%	11	3,89%	17	6,01%	23	8,13%	79	27,92%	3	1,06%	2	0,71%	10	3,53%	45	15,90%	32	11,31%	5	1,77%	21	7,42%
BV.4	742	259	14	245	36	14,69%	8	3,27%	29	11,84%	18	7,35%	29	11,84%	14	5,71%	3	1,22%	11	4,49%	25	10,20%	58	23,67%	7	2,86%	7	2,86%
BV.5	572	189	20	169	30	17,75%	6	3,55%	9	5,33%	7	4,14%	36	21,30%	2	1,18%	2	1,18%	5	2,96%	27	15,98%	36	21,30%	4	2,37%	5	2,96%
BV.6	758	296	11	285	44	15,44%	15	5,26%	41	14,39%	18	6,32%	66	23,16%	5	1,75%	7	2,46%	19	6,67%	28	9,82%	34	11,93%	2	0,70%	6	2,11%
BV.7	956	267	10	257	47	18,29%	17	6,61%	30	11,67%	16	6,23%	22	8,56%	12	4,67%	3	1,17%	16	6,23%	20	7,78%	57	22,18%	7	2,72%	10	3,89%
BV.8	913	296	11	285	40	14,04%	12	4,21%	27	9,47%	18	6,32%	52	18,25%	8	2,81%	6	2,11%	10	3,51%	42	14,74%	57	20,00%	2	0,70%	11	3,86%
BV.9	857	303	14	289	40	13,84%	11	3,81%	24	8,30%	8	2,77%	67	23,18%	7	2,42%	4	1,38%	10	3,46%	28	9,69%	75	25,95%	4	1,38%	11	3,81%
BV.10	730	151	8	143	22	15,38%	5	3,50%	12	8,39%	15	10,49%	19	13,29%	1	0,70%	1	0,70%	9	6,29%	13	9,09%	40	27,97%	4	2,80%	2	1,40%
TOTAUX	7580	2519	118	2401	362	15,08%	110	4,58%	219	9,12%	147	6,12%	447	18,62%	62	2,58%	43	1,79%	113	4,71%	276	11,50%	490	20,41%	43	1,79%	89	3,71%

• Taux de Participation : 33,23 % / Nuls : 4,68 %

**Bouche à oreille...**

**Permanence conciliateur :**

Vendredi 3 juillet sur rendez-vous  
au 02.38.89.59.03 ou 59.04

**Vie des quartiers :** Samedi 4 juillet

après midi, exposition «*Kennedy d'hier à demain*» sur la mémoire de quartier (éléments recueillis par les associations FAP et AMA), au complexe sportif du Château-Blanc.

**Canicule :** Numéro d'urgence en cas

de canicule 02.38.93.21.61 du mardi au samedi de 9 h à 16 h. En dehors de ces horaires et en cas de problème contacter le médecin traitant ou le 15.

**Espace loisirs Château Blanc :**

Inauguration mardi 7 juillet à 18 h 30 avec concert et collation

**Animations à la Maison de la Nature et de l'eau :**

- observation et reconnaissance des diverses espèces animales : les jeudis 16 juillet et 8 août, les samedis 4 juillet et 27 août, et dimanches 12 juillet et 9 août.
- Ballade découverte à vélo du patrimoine hydraulique de Chalette-Ferrière-Fontenay et Griselle le 23 août de 14 h à 18 h 00 environ.

**Ludothèque :** 4 juillet de 11 h à 18 h

Pique-nique et animations diverses autour du jeu

**Faire part**

*Ils sont venus au monde*

MAXIMO Lara, PARRA Emmy, BAS Meryem, OZBEK Victoria, ARJOUN Halaidine, ARJOUN Mouhammad-Amine, MALGHI Bilel, VANCRAVELYN-GHE Nils, FORESTIER-BLONDEAU Esther, CAKAL Mehmet, FIRMAN Yahya, PEUBRIER Maëlys, CUGNET Antoine, SY Barakah, BIBER hamza, POLISSET Yamin, ROBERTO MZUMBA Julia, TARI Anaïs, ADAK Arda, TOURE Abdoul

*Ils se sont unis*

AVRIL Laurent - LAUNAY Isabelle, NERSSISIAN Armen - POGOSJAN Lilit, REPINÇAY Nicolas - VIEGAS Catherine, BICER Hasan - TUTER Aysel, JOBET Yohan - GRANGER Amélie

*Ils nous ont quittés*

DESPLANCHES Jacques, DE BRUYNE Andréas, ASANI Erol, BEAULIER EP BIZEAU Raymonde, GUILLOMET René, BALM VVE CAZENAVE Constantine, MARIA Max, ALVES DA CRUZ Manuel

**Travaux d'été : ils débutent dans quelques jours.....**

Si pour les enfants et la plupart de nos concitoyens les mois de juillet et août sont souvent synonymes de Vacances, **pour les employés des services techniques de la ville ces deux mois sont aussi le moment de réaliser les divers travaux** difficilement réalisables le reste de l'année. Ainsi pendant que certains prendront le soleil sur les plages, à la baignade de Chalette, à la montagne, ou dans leur jardin, les employés de la ville s'attèleront à diverses tâches :

- suivi des travaux de l'accueil de loisirs à Vésines (à la place de l'ancienne poste),
- aménagement intérieur de l'extension de l'école maternelle Pierre Perret
- rénovation des menuiseries de la salle de jeux de l'école maternelle Cosson et la porte d'entrée du Hall du restaurant scolaire du Lancy,
- aménagement de salles de classe avec l'installation des mobiliers nouvellement acquis,
- entretien annuel et réengazonnage des stades,
- poursuite des travaux de peinture dans les écoles, ainsi que ceux des équipements dans les gymnases (sacs de frappe à Jean Zay, cordes à grimper à Curie, portes des vestiaires à Picasso...)



Bien évidemment d'autres travaux sont programmés, mais le personnel doit aussi prendre ses congés ; il faudra donc gérer l'ensemble de façon efficace et tout sera mis en œuvre pour satisfaire au mieux tout le monde. Enfin, à noter que la ville qui s'est engagée dans le développement durable vient d'acquiescer un véhicule électrique (voir photo) pour circuler sans pollution dans le parc de loisirs. Les promeneurs auront sans doute l'occasion de croiser ce véhicule, surnommé « *Pélican* » compte tenu de sa forme...

B. Taleb

**MARCHÉ DU TERROIR  
LE 5 JUILLET**  
Place Jean Jaurès  
de 8 h à 13 h

**Tirage au sort pour gagner :**

- une croisière sur le bateau Ville de Chalette
- un repas pour deux personnes Formule «*Bistro*»

**CÉLÉBRATION  
DU 14 JUILLET 1789**  
Théâtre de verdure/  
parc de loisirs

- 21 h 00 - Bal populaire (1<sup>ère</sup> partie) avec l'orchestre «*Dominique Philippeau*»
- 22 h 30 : Feu d'artifice suivi du bal populaire (2<sup>ème</sup> partie)

radio  
**Chalette**  
89.3

02.38.98.57.55

Site : [www.radio-chalette.com](http://www.radio-chalette.com)

<http://www.radio-chalette.com>

Email : [contact@radio-chalette.com](mailto:contact@radio-chalette.com)

